

# SAINT-VAIZE INFO

## Bulletin municipal

**Jun 2023**



L'édito du maire  
Budgets 2023  
Cérémonie du 8 mai  
Infos diverses  
Brocantes

Travaux allée du Prieuré  
Collecte des déchets sauvages  
Histoire locale  
Calendrier des manifestations

# l'édito du maire



**E**n ce mois de juin, une tranche de travaux s'achève, une autre commence.

**Les travaux de voirie et de pluvial allée du Prieuré sont terminés.** Il ne manque que le marquage des places de stationnement et la pose d'une bâche sur les massifs en attendant les plantations à l'automne prochain.

Les coûts de cette opération se décomposent de la manière suivante :

- Travaux de génie civil confiés à l'entreprise Marchand, de Tonnay-Boutonne, pour un montant total de 98 462,53 € HT (pluvial pour 39 716 € HT et voirie pour 58 746, 53 € HT), auquel il faut soustraire une participation de 50 % de la CDA au titre de sa compétence en gestion des eaux pluviales urbaines d'un montant de 19 858 € HT.

- Des frais annexes et d'études : (constat d'huissier, plan de récolement des eaux pluviales et de la voirie, détection et géoréférencement des réseaux, plan topographique, maîtrise d'œuvre, plantations et d'aménagement de massifs, etc.) pour un coût total de 13 192,83 HT.

**Le coût final de ce projet s'élève donc à 91 797,36 € HT**, financé par un emprunt d'un montant de 100 000 € auprès du Crédit Agricole sur une durée de 10 ans au taux de 2,09%. Pour information, le taux du Crédit Mutuel était à 2,51%.

Des subventions ont été sollicitées auprès du Département et de l'État au titre de la DETR.

**Les travaux du lotissement communal ont commencé**, en avance sur le calendrier prévisionnel.

Après un appel d'offre concernant les travaux de voirie et les raccordements des réseaux aux parcelles, cinq

entreprises avaient répondu à la consultation parue sur le BOAMP (Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics).

C'est l'entreprise Marchand qui a été retenue avec une offre à 172 463,29 € HT sur la solution de base. L'entreprise la moins bien placée avait fait une offre à 231 999,94 € HT.

Les frais engagés les années précédentes en autofinancement (achats de parcelles, frais de bornage, frais notariés, les différentes études, etc.), les coûts des raccordements aux réseaux (Telecom, électrification, eau, éclairage public), les frais de missions et d'études (maîtrise d'ouvrage, SPS, géomètre, etc.) supposent un besoin de financement d'un montant de 290 000€.

Les conditions de prêt s'étant durcies ces derniers mois, seule "La Banque Postale" a répondu favorablement à notre demande, au taux de 3,90% sur 10 ans.

**Travaux imprévus :** l'état de la toiture des logements de l'école demande des interventions de plus en plus fréquentes lors de chaque période pluvieuse, avec des conséquences catastrophiques à l'intérieur des logements à cause des infiltrations d'eau.

Il a été décidé de refaire entièrement cette toiture. C'est l'entreprise Bruneteau, de Saint-Vaize, qui a répondu favorablement pour un montant de 35 414,40 € TTC. Les travaux doivent commencer à l'automne prochain. Ils seront financés sur les excédents des années antérieures, c'est-à-dire par autofinancement.

Une demande de subvention auprès du département doit être validée à la prochaine commission permanente à hauteur de 20%, soit 7 083 €. Une demande de DETR, beaucoup plus incertaine vu les restrictions budgétaires de l'État, va être déposée en fin d'année.

Ces chiffres montrent s'il en était besoin, l'importance de la contribution de la commande publique dans l'économie locale.

Je vous laisse découvrir plus en détail les résultats de l'exercice 2022 et les budgets 2023 dans lesquels les travaux évoqués ont été pris en compte.

J'en profite pour rappeler que, cette année encore, le budget a été élaboré avec des taux d'imposition des taxes foncières constants. Seules les bases d'imposition ont été revalorisées par les services de l'État.

Je vous souhaite, à toutes et tous, des vacances bien méritées.

Bonne lecture !

Michel ROUX

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

- **Alba CARREIRA** née le 03 janvier 2023, à Saintes, dont les parents sont domiciliés 22 ter route du Gros Roc, à Saint-Vaize.
- **Catalina, Marie, Cendrine MECA MURRACAS** née le 15 mai 2023, à Saintes, dont les parents sont domiciliés 43, route du Bois des Prieurs, à Saint-Vaize.

### MARIAGE

Monsieur le Maire a uni par le mariage

- le 22 avril 2023, **Antoine, Pierre, Jean-Claude ARNAUDET** et **Lucile SACQUARD**, domiciliés 22 bis, allée du Prieuré, à Saint-Vaize.

### DÉCÈS

- le 6 juin 2023 est décédé à Saintes, **Monsieur Jean-Marie, Christian Edouard LOUBES** né le 22 juillet 1951 à Saintes, domicilié 53, route du Gros Roc, à Saint-Vaize.

## Excédents des années précédentes

Excédent de l'exercice 2021 : 238 051,22 €

Excédent de l'exercice 2020 : 221 477,62 €

Excédent de l'exercice 2019 : 187 374,34 €

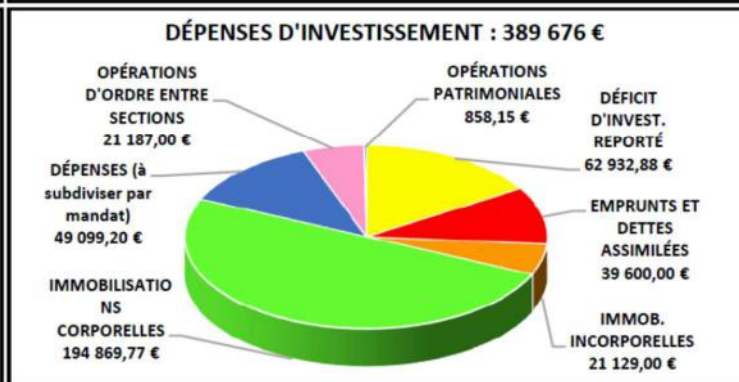
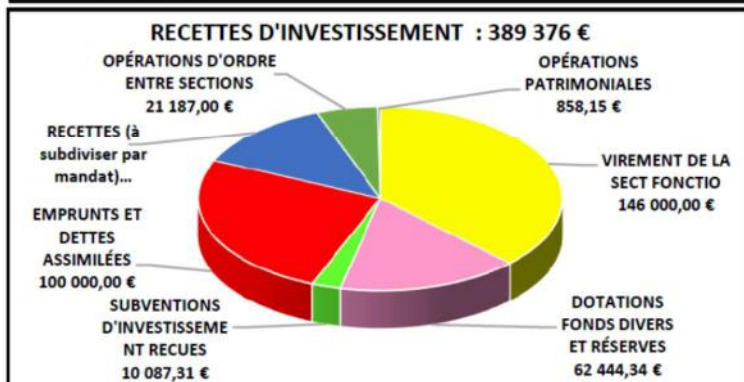
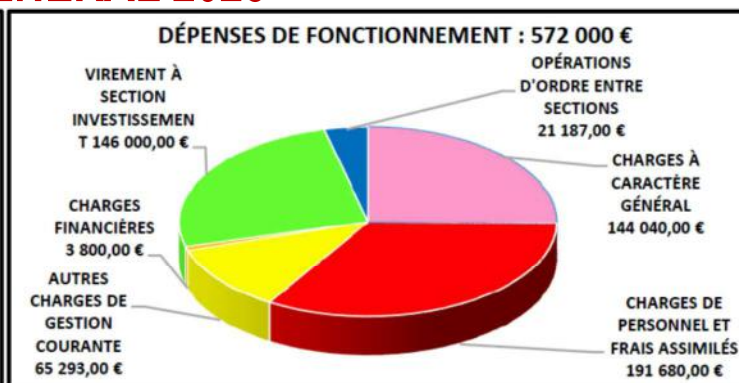
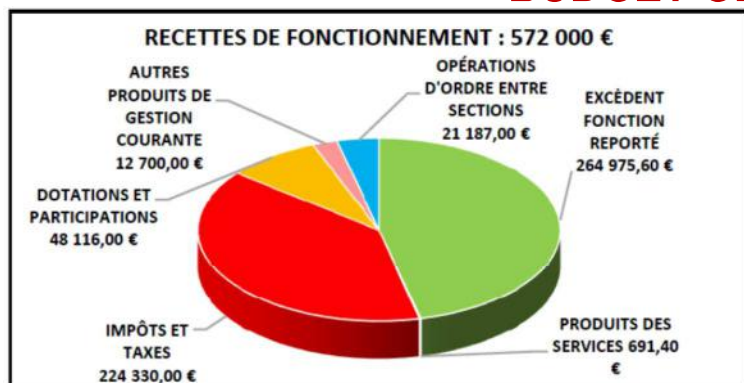
Excédent de l'exercice 2018 : 156 632,60 €

Excédent de l'exercice 2017 : 139 436,06 €

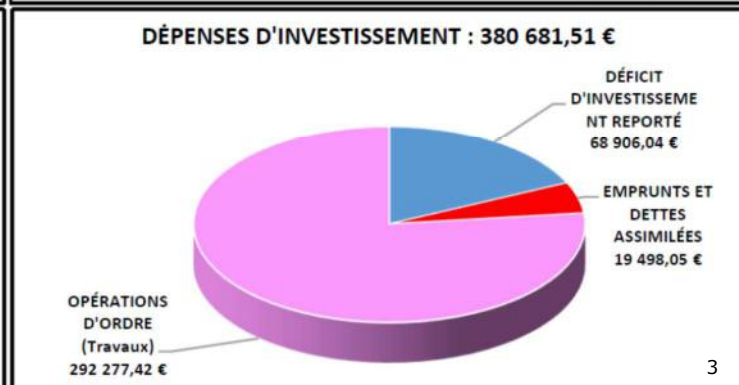
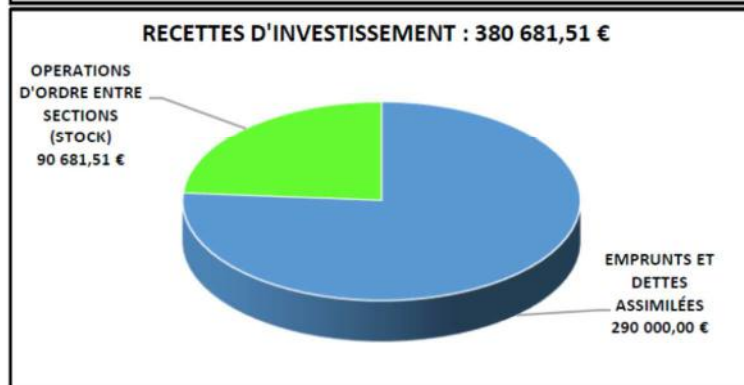
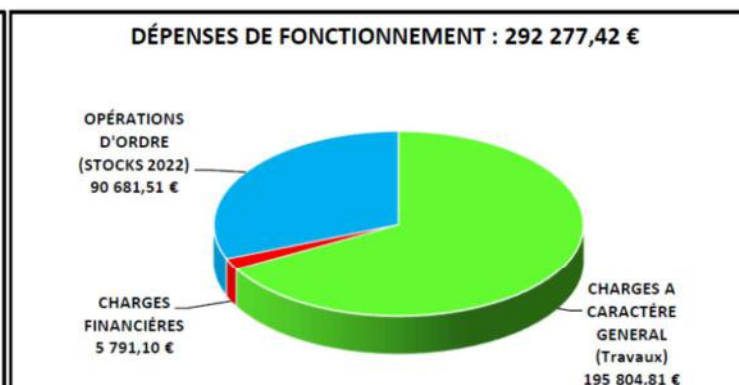
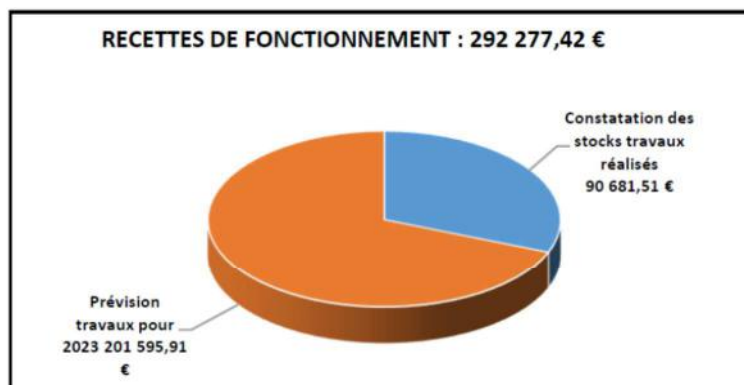
## Balance exercice 2022

|                                    | Budgeté      | Réalisé                        |
|------------------------------------|--------------|--------------------------------|
| <b>Investissement</b>              |              |                                |
| Dépenses                           | 408 944,00 € | 175 503,23 €                   |
| Recettes                           | 408 944,00 € | 112 570,35 €                   |
| Déficit                            |              | <b>62 932,88 €</b>             |
| <b>Fonctionnement</b>              |              |                                |
| Dépenses                           | 552 932,00 € | 273 478,07 €                   |
| Recettes                           | 552 932,00 € | 569 397,76 €                   |
| Excédent                           |              | <b>295 919,69 €</b>            |
| <b>Résultat de l'exercice 2022</b> |              |                                |
|                                    |              | <b>Excédent : 232 986,81 €</b> |

## BUDGET GÉNÉRAL 2023



## BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2023



## LE 8 MAI, AU MONUMENT ...

La présence fidèle - et très appréciée - des musiciens de l'ADMS. La gerbe de fleurs. La minute de silence... Le rituel fut respecté lors de la cérémonie du 8 mai. Elle a cette année revêtu le caractère intimiste qui tend à prévaloir dans certaines commémorations : des participants assidus mais en rangs sans doute trop clairsemés, des jeunes qui se font rares...

Après la lecture du message ministériel, toujours un peu convenu, Michel Roux a évoqué le souvenir de Robert Hébras, dernier survivant de l'odieux massacre d'Oradour-sur-Glane, disparu voilà quelques semaines.

*Un jour, nos voix se tairont.* Tel est justement le titre d'un livre récemment paru, rappelant que les tout derniers témoins de la Seconde Guerre mondiale et de ses atrocités sont maintenant centenaires ou presque et donc, en effet, proches du silence. C'est bien ce qui rendait notre présence au monument plus que jamais nécessaire pour remplir sans jamais faillir notre devoir de mémoire.



## EXPLORAMA



Le Département souhaite lancer sur notre commune un parcours Explorama (<https://explorama.app>), application mobile gratuite et accessible à tous.

Un peu à la manière de son homologue Terra Aventura mais gratuit pour les communes, l'objectif est de faire découvrir, de manière ludique, le patrimoine naturel et culturel de Saint-Vaize. Après notre rencontre avec la personne qui en a la charge, le projet est maintenant en cours d'élaboration et devrait voir le jour en 2024

## INFOS COMMUNALES

Vous souhaitez recevoir les informations communales en direct et en temps utile ? Vous êtes invité (e) à venir à la mairie pour vous faire enregistrer sur la liste de diffusion si :

- vous n'êtes pas encore inscrit
- votre adresse courriel a changé.



## UN CHAUFFARD INDÉLICAT

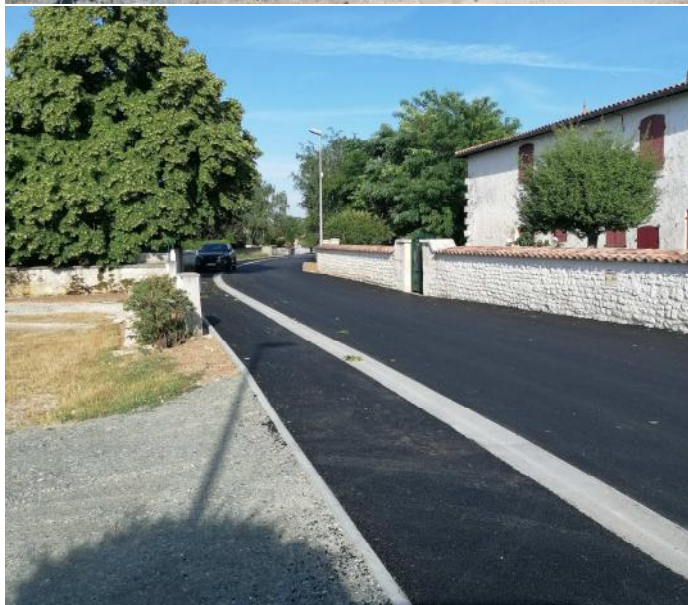
L'expression s'apparente à un pléonasme. Au cours d'une nuit, à la fin de l'hiver, un véhicule est venu violemment percuter et coucher l'un des lampadaires en place sur la D 114 au Pot-Vert. Le conducteur s'est enfui (dans quel état ?) en faisant disparaître toute trace permettant de l'identifier.

Dans ces conditions, le reste à charge de la commune après réparation des dégâts devenait dissuasif. Décision a été prise de ne pas restaurer ce point d'éclairage, fort heureusement le moins utile des trois qui couvrent la zone. Les services du SDEER ont sécurisé le branchement.

## ALLÉE DU PRIEURÉ

Les travaux menés allée du Prieuré par l'entreprise Marchand sont achevés. Un réseau canalise maintenant les eaux pluviales à l'écart des propriétés riveraines vers un bassin de rétention qui les recueille dans le parc. La chaussée a été rénovée et ses bordures aménagées vont être recouverte d'une bâche prochainement.

La saison venue, des plantations viendront, comme prévu, garnir les espaces destinés à être végétalisés.



## COLLECTE DES DÉCHETS "SAUVAGES"

Heureuse initiative de Morgane - soutenue par la commune et la CDA - que d'organiser une collecte des déchets "oubliés" au bord de nos chemins par des personnes fort peu soucieuses de notre environnement.

Le samedi 13 mai, une dizaine de bénévoles motivés ont ainsi parcouru une boucle de 6 km sur le territoire communal pour faire disparaître canettes, plastiques et autres objets indésirables. Au-delà du simple ramassage, cette marche conviviale sous le soleil a permis de sympathiques échanges entre les participants.

Merci à toutes et tous et n'oublions pas que les meilleurs déchets sont ceux qu'on ne produit pas !



## HISTOIRE LOCALE

# La sépulture du dernier prieur-curé de Saint-Vaize Louis Jullien, 1705 (?) - 1792

A la date du 12 janvier, l'acte de décès de Louis Jullien ouvre le registre de l'année 1792 :

« ... a été inhumé dans l'église de cette paroisse, au milieu du cœur (sic), Louis Jullien, prêtre, chanoine régulier de Saint-Augustin de l'ordre de Prémontré, âgé de quatre-vingt-sept ans ... ».

Les signataires de ce texte laconique sont le maire Jean Bigois, Nicolas Allenet, Jean Février, François Gourdet et le Frère Renou. La date exacte du décès n'est pas portée et, hormis le religieux cordelier<sup>1</sup>, aucun prêtre ne semble s'être déplacé. Il est vrai que l'époque invitait à la prudence depuis la Constitution civile du clergé adoptée le 12 juillet 1790 et le serment exigé des ecclésiastiques, Louis Jullien lui-même ayant été préservé de tous ces tracassés en raison de son grand âge.

Mais où faut-il précisément localiser sa sépulture ? Au pied de l'autel, contre celle de son lointain prédécesseur François du Breuil, ou en avant, près de la balustrade ?

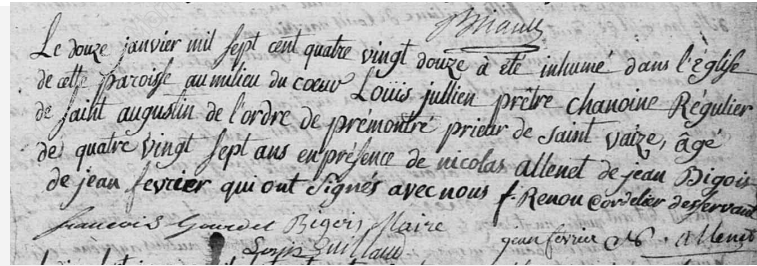


L'emplacement probable de sa sépulture.

Le curé de Bussac, Joseph Denis, qui desservait Saint-Vaize dans l'Entre-deux-guerres, voulait apporter une information inédite dans un article publié par la presse catholique locale<sup>2</sup> :

« Lorsque Madame Loizeau<sup>3</sup>, il y a longtemps, fit bitumer [?!] l'allée du chœur, elle nous dit que les ouvriers mirent à (sic) jour de nombreux ossements, qu'il ne fut pas creusé plus avant pour ne point en découvrir d'autres et que ceux-là même mis à (re-sic) jour furent recouverts de terre à l'endroit où la pioche les avait déterrés ».

En sommes nous mieux renseignés ? S'il est raisonnable de penser que le prieur fut inhumé à l'emplacement le plus



L'acte de décès ou, plus précisément, d'inhumation de Louis Jullien

commode, c'est-à-dire dans la partie antérieure du sanctuaire, maintenant sous l'inesthétique ciment gris, il est, en effet, peu probable que les ouvriers aient atteint sa sépulture : leur travail n'exigeait pas un terrassement profond. Les ossements apparus à fleur de terre, juste sous le dallage, provenaient sans doute d'autres sépultures, beaucoup plus anciennes car les inhumations dans l'église sont rares aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.

Deux grandes dalles, malheureusement anépigraphes, se voient dans le chœur. La première, au pied de son épitaphe, peut couvrir la sépulture de François du Breuil. L'autre, (re ?-)taillée en trapèze et à droite de l'axe de l'édifice, serait-elle celle de Louis Jullien ? Bien difficile de l'affirmer.

Le comte Pierre de Brémond d'Ars - seigneur du Brandet, entre autres lieux, - avait souvent, dans sa jeunesse, fréquenté le beau domaine du Prieuré. Il le raconte dans ses *Mémoires*, c'est dans des circonstances imprévisibles que Louis Jullien, flamand d'origine et entré chez les prémontrés par soumission à la volonté de son père, était arrivé à Saint-Vaize. Le prieur allait pourtant y exercer son ministère pendant près de 60 années<sup>4</sup> et il y repose encore ... jusqu'à la fin des temps.

Christian BARBIER

Notes

1 - Depuis 1781, le prieur était le plus souvent suppléé dans sa paroisse par des vicaires, successivement les abbés Marchant, Limas et Gallonde. Renou est simplement mentionné comme desservant.

2 - La Croix de Saintes, texte publié en plusieurs parties, voir principalement le 29 mars 1931.

3 - Il s'agit probablement de Marie-Justine Février (1840-1917), l'épouse du maire Edouard Loizeau (1841-1918).

4 - Il signe pour la première fois dans les registres le 17 décembre 1832.

## BROCANTE

Sous un ciel finalement clément, les exposants étaient présents le 14 mai pour la traditionnelle brocante de l'association NOUNOUS & BOUT'CHOUX.

Les stands ont occupé le plateau de sport et le parc communal pour le plus grand plaisir des chineurs, fouineurs, amateurs et autres promeneurs.



## 1<sup>ère</sup> BOURSE MATERIELS DE PÊCHE Dimanche 3 septembre 2023



Parc municipal de Saint-Vaize

Organisée par l'AAPPMA "La Gaule Charentaise"

Emplacement 3€ / ml  
Sur réservation  
jusqu'au 28 Août

Formulaire d'Inscription et  
Règlement à imprimer sur  
[www.lagaulecharentaise17.fr](http://www.lagaulecharentaise17.fr)

Renseignements : 06.79.92.31.68  
06.82.17.73.64



# CINÉ PLEIN-AIR GRATUIT À SAINT-VAIZE



**Les Cinés PLEIN AIR**

**L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE**  
par Nicolas Vanier

**GRATUIT**

**JEUDI 3 AOÛT**  
à partir de 19h30

**ST-VAIZE**  
Parc communal  
entre l'école et l'allée du prieuré

Visite guidée du patrimoine du village et de l'église  
Pétanque & jeux  
22h00 : Projection du film  
**"L'école buissonnière"**  
par Nicolas Vanier

RESTAURATION SUR PLACE / PIQUE-NIQUE POSSIBLE  
N'OUBLIEZ PAS VOS PLAIDS ET VOS PLIANTS

Programme détaillé sur [www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr)  
En partenariat avec l'association Le Peuple Créateur & la municipalité

+ d'infos au 05 46 74 23 82 [www.agglo-saintes.fr](http://www.agglo-saintes.fr)

**Saintes**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**Jeudi 3 août Parc municipal**

- 19 h 30 Accueil, restauration et buvette  
Parkings : mairie, rue de la Croix entrée du bourg...
- 20h 30 Visite commentée : le patrimoine de Saint-Vaize : Rendez-vous devant l'église
- 22 h Projection sur écran géant film tous publics
- 0 h—Pour terminer la soirée ...  
... temps convivial à la salle municipale

*Paul, jeune orphelin, n'a connu que le Paris des années 1920. Il découvre la Sologne et va faire la rencontre de personnages inoubliables, dont Totoche le braconnier.*



## CONFÉRENCE

**Dimanche 17 septembre, 18 h, à l'église**

### **La peinture murale restaurée de l'église Saint-Vaize**

par C. BARBIER, conservateur départemental

À l'issue de la causerie,

### **visite de la chapelle privée du Prieuré**

**(peinture murale de même époque)**

**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE**



## RANDONNÉE PÉDESTRE

**Le 16 septembre**

**L'association NOUNOUS & BOUT'CHOUX organise une randonnée pédestre semi-nocturne.**

- 11 km environ en repas étapes
- Départ libre 18:30 / 19:30, salle communale
- Lots par tirage au sort à l'issue du parcours
- Prévoir couverts, gobelets, lampe etc.
- Renseignements et inscriptions (formulaire en mairie)

Mme Lydie MOISY

06 15 02 41 43 / 06 02 23 42 92